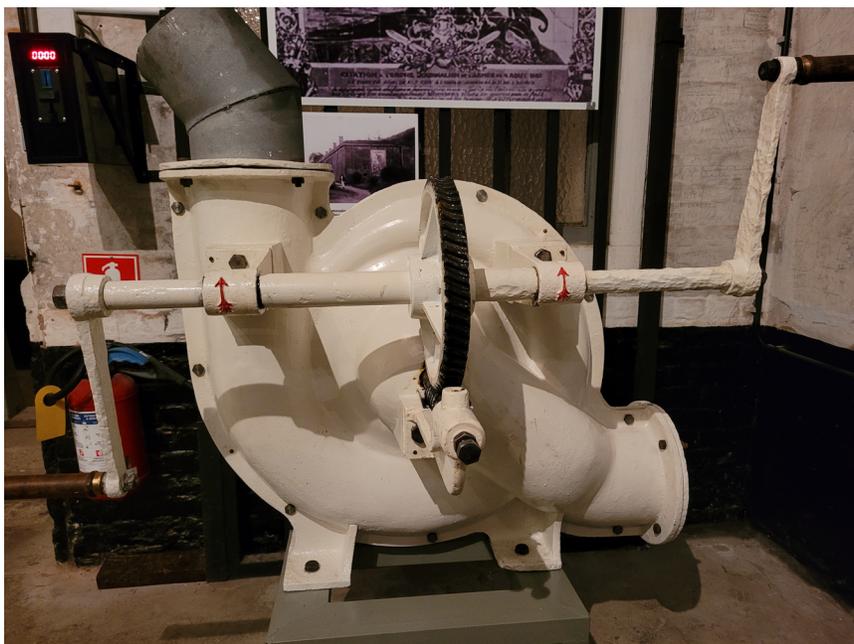

COUPOLES



PÉRIODIQUE SEMESTRIEL N° 89 (1/2024)



Front de sauvegarde du Fort de Loncin, rue des Héros, 15 bis – 4431 Loncin (Belgique)
Tél. 0498/38.76.93 – Compte bancaire : BE67 0688 9062 1287
<http://www.fortdeloncin.be>

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Éditorial par Fernand Moxhet | 3 |
| Le mot du Trésorier | 5 |
| Parrainage des tombes des Héros de Loncin se trouvant dans la crypte du fort | 6 |
| Notre dernière restauration – Le ventilateur de la coupole de 21 cm, par Fernand Moxhet | 9 |
| Nationalité des visiteurs nous ayant rendu visite au cours de l’année 2023 | 13 |
| J’étais fossoyeur à Kleine-Dexen, par Joseph Sauveur | 14 |
| Loncin, article paru dans la revue « Le Postier Liégeois » du mois de juin 1966 | 25 |
| Vrancken et Jodocy, par Éric Polese | 28 |
| Le prisonnier allemand du fort de Loncin, par Fernand Gérard | 33 |

Composition de l’Organe d’administration de notre ASBL

| | |
|------------------|---|
| Président : | Fernand Moxhet |
| Vice-Président : | Jean-Marie Berx |
| Secrétaire : | Alain Toussaint |
| Trésorière : | Viviane Keyaerts |
| Membres : | Christophe Beaumont Alain Cornet Quentin Moxhet Bernard Overath Christian Pisart Sylvain Vanderwalle |

ÉDITORIAL

Le 20 septembre 2023, nous avons eu la joie de voir la Nécropole nationale du fort de Loncin reconnue comme PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ». Il nous appartiendra à présent de rentabiliser cette reconnaissance en faisant en sorte de permettre à un plus grand nombre de personnes de connaître l'existence du fort ou pour ceux qui le connaissent déjà, de prendre davantage conscience de son caractère exceptionnel en qualité de sentinelle de la mémoire.

Dans ce cadre, nous avons déjà eu une réunion avec les représentants de la Ville d'Ans, qui nous ont témoigné leur soutien.

Lors de l'assemblée générale de notre ASBL, qui a eu lieu le 23 mars dernier, nous avons eu le plaisir d'enregistrer l'élection de deux nouveaux administrateurs, Madame Viviane Keyaerts, qui sera en charge de la tenue de la comptabilité et Monsieur Quentin Moxhet, qui tentera notamment d'accroître notre visibilité sur les réseaux sociaux.

Le fort de Loncin, suite à l'explosion de sa poudrière en 1914, est resté figé. Ce qui a eu pour effet que le matériel resté présent dans ses murs n'existe plus nulle part ailleurs et revêt de ce fait aujourd'hui un caractère exceptionnel. Depuis de très nombreuses années, nous avons entrepris des actions afin de préserver ce patrimoine au caractère unique. Comme vous le verrez plus loin dans ce bulletin, nous venons de terminer la restauration du ventilateur de la coupole de 21 gauche. Installé dans l'escarpe gauche, il constituera sans aucun doute un intérêt supplémentaire pour nos visiteurs.

Cette année, le 15 août verra la commémoration des 110 ans de l'explosion de la poudrière, et nous tenterons à cette occasion, de réunir un maximum de participants. Il est à noter que suite à la demande de nombreux participants à nos cérémonies, **nous avons déplacé à 13 h 30, l'heure de la messe dans les fossés**. En effet, beaucoup de participants regrettaient le laps de temps trop long entre la messe qui avait lieu à 10 h 00 et le début des cérémonies à 16 h 00.

Le dimanche 11 août, aura lieu une cérémonie de parrainage des tombes qui se trouvent dans la crypte. Ceux qui seraient intéressés par un tel parrainage, sont invités à se reporter à l'article consacré à cet événement. Sachez déjà toutefois, que les demandes doivent nous être communiquées pour la date du 31 juillet.

Cette année également, nous avons entamé une réflexion sur la modernisation de notre scénographie, qui a déjà 20 ans et qui même si elle reste attrayante commence à poser des problèmes suite au fait de l'évolution des technologies qui ne nous permet plus d'accéder aux composants électroniques nécessaires, car dépassés. C'est un chantier qui sera très onéreux, qui nécessitera sans aucun doute d'aller à la chasse aux subsides.

Comme vous voyez, nous avons du pain sur la planche et je tiens à souligner que notre ASBL ne fonctionne qu'à l'aide du travail de bénévoles, qui s'investissent corps et âmes pour ce site d'exception que constitue le fort de Loncin. Je tiens à les en remercier tous, car à l'extérieur, je pense que nul ne peut imaginer l'importance de leur investissement.

Notre travail ici n'a pas et n'aura jamais de fin, car nous ne serons jamais satisfaits de la situation du moment et nous aurons toujours l'ambition d'aller plus loin. Surtout, au-delà de notre attachement à ce site, n'oublions jamais que si le fort est important c'est dû à la pique de rappel des vertus de la paix, qu'il représente à l'intention de tous et en particulier des plus jeunes générations.

Fernand MOXHET

Le mot de la Trésorière - Cotisations

Si un point rouge ne figure pas sur la couverture du présent bulletin, vous êtes en règle de cotisation et nous vous remercions pour le soutien que vous nous apportez.

Par contre, si cette couverture est colorée, cela signifie que votre cotisation pour l'année 2024 n'a pas encore été payée. Le montant de la cotisation « Membre sympathisant » est de **10 euros**. En cas de non paiement, votre adresse sera retirée du fichier « Membres » et ce bulletin sera donc le dernier que vous recevrez.

Nous vous rappelons également que conformément à l'article 104, 3°, lit. d, du code des impôts, applicable au Front de sauvegarde, par l'arrêté royal du 12 avril 1995, les dons de plus de **40 euros**, feront l'objet d'une attestation d'immunité fiscale qui vous sera délivrée en fin d'année.

Si vous désirez continuer à nous soutenir, nous vous invitons à verser votre cotisation ou votre don au compte **BE67 0688 9062 1287**.

Viviane KEYAERTS

Communication importante à tous les membres ayant effectué un don

Afin de permettre au Service public finances d'identifier les donateurs et de prendre ainsi en considération les dons effectués lors du calcul de l'impôt, nous avons l'obligation, chaque année d'introduire auprès du SPF la liste des donateurs.

Le Service public finances nous a informé qu'à partir de 2024, et afin d'éviter tous risques d'erreurs, nous avons l'obligation, pour les dons reçus à partir du 1^{er} janvier 2024, d'indiquer le numéro national du donateur sur les attestations fiscales 281.71.

Si vous avez réalisé un don après la date du 1^{er} janvier 2024, et afin de rencontrer cette obligation, nous vous saurions gré de bien vouloir nous communiquer votre numéro national via le « courriel moxhet.fernand@gmail.com ».

Merci d'avance

Fernand MOXHET

Parrainage des tombes des héros de Loncin, se trouvant dans la crypte du fort

Dans la crypte, se trouvent 48 tombes, renfermant 69 soldats du fort. En effet, l'une de celles-ci renferme les restes des 22 soldats retrouvés lors de l'enlèvement des munitions en 2007, et n'ayant pu être identifiés.

Nous vous proposons de parrainer l'une de ces 48 tombes, selon les principes suivants :

1) Chaque année le dimanche avant le 15 août ou le samedi 14 août, si le 15 août tombe un dimanche, aura lieu une cérémonie de parrainage de tombes.

2) Une personne ne peut parrainer qu'une seule tombe.

3) La durée du parrainage n'est pas limitée dans le temps, pour autant que le parrain ou la marraine continue à manifester son intérêt.

4) La tombe renfermant les restes de 22 militaires sera parrainée à la fois par l'ASBL « Le Front de Sauvegarde du Fort de Loncin » et par toutes les associations qui en feront la demande.

5) Pour les tombes de soldats identifiés, priorité sera donnée aux membres de la famille du militaire concerné, si celle-ci se manifeste.

6) Un diplôme de parrainage sera remis à chaque parrain ou marraine.

7) Il est demandé au parrain ou à la marraine de venir si possible au moins une fois par an à la crypte, afin de se recueillir sur la tombe parrainée. Un cahier sera laissé à disposition à l'accueil afin que le parrain ou la marraine puisse indiquer la date de sa visite.

8) Si deux années se sont écoulées sans que le parrain ou la marraine ne se soit manifesté(e), celui-ci ou celle-ci sera interrogé(e) afin de savoir s'il ou elle, reste intéressé(e). Dans la négative, il sera fait appel à un nouveau parrain ou marraine.

9) La liste des tombes concernées figure ci-après, les personnes désirant parrainer une tombe lors de la cérémonie qui aura lieu le dimanche 11 août prochain, doivent, en indiquant le cas échéant la tombe désirée, nous en informer par courriel (fernand.gerard@skynet.be) ou par téléphone (04/263.37.44) pour **le 31 juillet 2024** au plus tard, et ce afin de permettre l'examen de la demande de parrainage et la réalisation des diplômes de parrainage.

Loge 1

| | | | |
|--|--|---|---|
| Soldat inconnu 14 ^e Rég ^t de Ligne Onbekend Soldaat 14e LinieRegt | Brigadier inconnu Artillerie de Forteresse Onbekende Brigadier Vestingsartillerie | Militaire inconnu Onbekende Militair | QUIQUE Eugène J-O Soldat 12 ^e Rég ^t de Ligne Né à Vinalmont Le 28 septembre 1895 |
| Soldat inconnu Artillerie de Forteresse Onbekend Soldaat Vestingsartillerie | Soldat inconnu Génie Onbekend Soldaat Genie | Maréchal des Logis inconnu Artillerie de Forteresse Onbekende Wachtmeester Vestingsartillerie | Maréchal des Logis inconnu Artillerie de Forteresse Onbekende Wachtmeester Vestingsartillerie |
| THOMASSEN Jean-P Soldat 14 ^e Rég ^t de Ligne Né à Rothem Le 1 décembre 1884 | DRESSEN François L. T. Brigadier A.F.L. Né à Alleur Le 9 août 1889 | RENKENS André J. Soldaat Vestings- artillerie. Geboren te Vroenhoven den 26 Januari 1891 | NYS Alfons Brigadier Vestingsartillerie Geboren te Thienen Den 4 Februari 1887 |

Loge 2

| | | | |
|--|---|--|--|
| Soldat inconnu Artillerie de Forteresse Onbekend Soldaat Vestingsartillerie | Soldat inconnu Artillerie de Forteresse Onbekend Soldaat Vestingsartillerie | Militaire inconnu Onbekende Militair | Soldat inconnu 14 ^e Rég ^t de Ligne Onbekend Soldaat 14 ^e LinieRegt |
| Soldat inconnu 14 ^e Rég ^t de Ligne Onbekend Soldaat 14e LinieRegt | Militaire inconnu Onbekende Militair | Militaire inconnu Onbekende Militair | AMAURY Henri J Brigadier A.F.L. Né à Montzen le 18 novembre 1885 |
| Brigadier inconnu Artillerie de Forteresse Onbekende Brigadier Vestingsartillerie | Soldat inconnu 14 ^e Rég ^t de Ligne Onbekend Soldaat 14 LinieRegt | DELACROIX Alexandre L MdL Chef Gendarmerie Né à Hautfays Le 25 février 1867 | Soldat inconnu Artillerie de Forteresse Onbekend Soldaat Vestingsartillerie |

Loge 3

| | | | |
|---|--|---|--|
| Brigadier inconnu Artillerie de Forteresse Onbekende Brigadier Vestingsartillerie | Soldat inconnu 14 ^e Rég ^t de Ligne Tombe déjà parrainée | PINTE Jean J J Soldat 14 ^e Rég ^t de Ligne Né à Lantremange Le 27 juin 1891 Tombe déjà parrainée | Soldat inconnu Artillerie de Forteresse Onbekend Soldaat Vestingsartillerie Tombe déjà parrainée |
| Soldat inconnu 14 ^e Rég ^t de Ligne Onbekend Soldaat 14 LinieRegt | THIELEN Paul H A Brigadier A.F.L. Né à Huy Le 4 juillet 1889 | Soldat inconnu 14 ^e Rég ^t de ligne Onbekend Soldaat 14 LinieRegt Tombe déjà parrainée | CRASSET Joseph G-H Soldat 14 ^e Rég ^t de Ligne Né à Abolens le 14 août 1891 |
| Van Hecke K. Soldaat Vestingsartillerie. Geb. te St Niklaas Den 18 Oktober 1886 | Militaire inconnu Onbekende Militair | Militaire inconnu Onbekende Militair | Militaire inconnu Onbekende Militair |

Loge 4

| | | | |
|--|--|--|--|
| Soldat inconnu 14 ^e Rég ^t de Ligne Onbekend Soldaat 14 LinieRegt | NOE Louis Maréchal des Logis A.F.L. Né à Bruxelles le 10 février 1884 | HALAIN René P.J.M Canonnier de 2 ^e classe A.F.L. Né à Ans le 12 mai 1892 | DEVAUX Léon Maréchal des Logis Artillerie de Forteresse Né à Ortho le 15 déc. 1891 |
| TRUYENS G. Wachtmeester Vestingsartillerie Geb. te Lommel Den 6 Aug. 1886 | De BRUYCKER R. Kanonnier 2 ^{kl} Vestings- artillerie Geboren te Kalken Den 24 Maart 1888 | DESAMORE Armand L J Soldat 11 ^e Rég ^t de Ligne Né à Liège le 22 novembre 1883 | JORDANT Fernand J H Brigadier Artillerie de Forteresse Né à Grivegnée le 21 mai 1893 |
| Militaire inconnu Onbekende Militair | Soldat inconnu Artillerie de forteresse Onbekende Soldaat Vestingsartillerie Tombe déjà parrainée | 22 Militaires inconnus Onbekende Militairen | Militaire inconnu Onbekende Militair |

Notre dernière restauration Le ventilateur de la coupole de 21 cm

Lors de l'explosion du fort, le 15 août 1914, toutes les coupoles de tir furent, à des degrés divers, impactées. Celle dont les dégâts furent les plus spectaculaires, est sans conteste, celle de l'obusier de 21cm gauche qui, malgré son poids de 40 tonnes, fût soulevée comme un vulgaire bouchon, à plus de 15 mètres de hauteur. Le centre de gravité de la coupole se déplaçant, cette coupole retomba à l'envers. Les premiers Allemands qui pénétrèrent dans le fort, la comparèrent à une tortue retournée sur son dos, d'autres plus tard à un bouchon de champagne retourné à l'envers (chacun évidemment par rapport à ses centres d'intérêt).



Coupole de 21 gauche après l'explosion.

En 2007, lors de l'enlèvement des munitions qui se trouvaient toujours sous les ruines du fort dans des locaux restés inaccessibles depuis 1914, il avait été constaté que le ventilateur de la coupole précitée se trouvait toujours en place. Évidemment après plus d'un siècle dans l'humidité, la rouille avait largement entamé son œuvre de destruction, mais le ventilateur restait néanmoins relativement en bon état.

Mais que représente exactement ce ventilateur ?

Il faut savoir que toutes les coupoles en étaient équipées. Manœuvrés par deux hommes, chargés de tourner une manivelle, ils servaient lors de cette rotation à aspirer de l'air dans les citernes et à le souffler dans les coupoles, afin d'une part, d'aérer celles-ci et d'autre part, de chasser à l'extérieur les fumées importantes qui étaient générées par les tirs.

À la page 164 de son livre, « L'ÉPOPÉE DE LONCIN » (1933), Laurent Lombard, raconte ce qui suit lors de sa relation des événements survenus le 15 août 1914, jour de l'explosion du fort de Loncin :

Tandis qu'à l'extérieur tout s'écaille, s'ébrèche, se délabre, à l'intérieur apparaissent les premiers signes d'ébranlement de la masse bétonnée. Les formidables secousses disloquent insensiblement les voûtes, le ciment s'effrite en poussière grise, qui vacille dans la lumière papillotante des phares d'auto, descend sur les bonnets de police et les tuniques sombres des hommes.

L'air s'alourdit, se charge d'effluves âcres, devient irrespirable. Au dehors, température d'août, accablante. L'atmosphère est embrasée. Pas le moindre souffle pour dissiper les fumées et les gaz des explosions qui enveloppent l'ouvrage, s'accumulent dans les fossés et forment avec la poussière des éboulis de lourds nuages stagnants. Leurs nappes denses et suffocantes s'infiltrèrent par la poterne d'entrée du massif central, par les blindages défoncés, par toutes les fissures et pénètrent jusqu'au cœur du souterrain où 500 hommes sont serrés les uns contre les autres. La plupart des cheminées d'aérage sont obstruées, la ventilation électrique ne fonctionne plus. Les yeux picotent, les poitrines sont oppressées par ce mélange de poussière et d'odeurs écœurantes. On se préserve la bouche et le nez au moyen de mouchoirs et d'essuie-mains. Des fantassins couchés se recouvrent la tête de leur capote pour ne plus respirer le ciment qui tombe en pluie fine de la voûte.

Un danger imprévu : l'asphyxie ! Naessens veille aussitôt à le conjurer ? S'adressant à ses hommes : « Mes enfants, dit-il, écoutez-moi bien, car il y va de votre existence et de notre honneur . Nous ne voulons pas rendre le fort et, pour cela, il faut pouvoir continuer la lutte. Or, dans les conditions actuelles, nous serons asphyxiés en peu de temps. Il y a un remède à cette situation : c'est de faire fonctionner sans arrêt et, aussi rapidement que possible, les ventilateurs de nos grosses coupoles. Donc, fantassins, artilleurs,

à l'œuvre ! Relayez-vous toutes les demi-minutes, s'il le faut, mais ne lâchez jamais les manivelles. Je répons du succès. »

De nombreux volontaires se présentent pour ce travail de forçat. La figure voilée d'un essuie-mains, affublés en fantômes, ils resteront aux manivelles jusqu'à la dernière minute. Grâce à eux quelques bouffées d'air pur rentrent dans l'atmosphère empestée.

Se pose à présent à nous, la question de savoir ce qu'il convient de faire avec cette vénérable relique, qui depuis 1914, repose dans les décombres du fort ?

Sachant que :

- ce ventilateur est le seul restant de tous ceux qui avaient équipé en 1890, les différentes coupoles des forts de Liège et de Namur ;
- laisser la situation en état aurait pour résultat la disparition de ce précieux et dernier témoin ;
- en la personne de Monsieur Paul-André Tenaerts, nous disposons d'une personne ayant les compétences techniques permettant d'en assurer la restauration.

Nous avons, après réflexion, décidé de réaliser le sauvetage de ce dernier témoin, en en confiant la restauration aux bons soins de la société de Monsieur Tenaerts « Techniques générales ».

Après plus de 8 mois d'efforts, qui ont notamment consisté à assurer le démontage du ventilateur de son emplacement d'origine, à réaliser son transport dans les ateliers de « Techniques générales », à effectuer les opérations de restauration nécessaires (démontage, réparation de certaines pièces, sablage, repeinture dans les couleurs d'origine, ...), le ventilateur était enfin prêt à faire son grand retour dans les locaux du fort de Loncin.

Mais où le placer ?

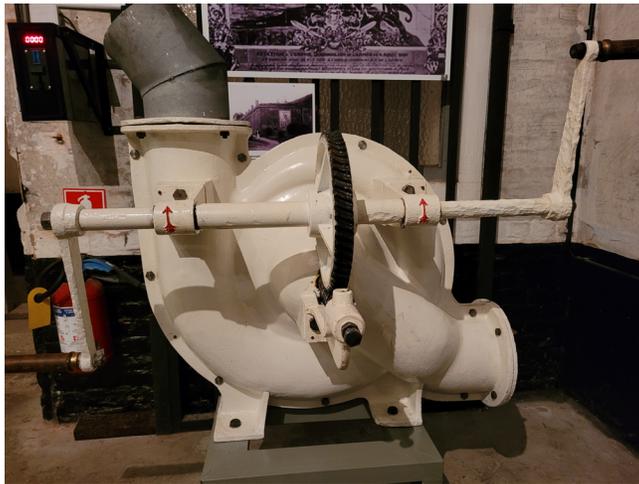
Première possibilité, le replacer à son emplacement d'origine, sous la cuirasse de l'obusier 21 droit.

Solution vite écartée, car l'avoir restauré pour le replacer dans l'humidité, avait peu de sens.

Seconde possibilité, le placer dans un endroit sec où sa pérennité sera assurée. C'était évidemment la solution à privilégier. Dans ce cadre, nous avons choisi de l'installer dans le local canon de l'escarpe gauche, où se trouve déjà le moteur Fétu-Defize (également restauré par Monsieur Tenaerts), et où il pourra également être vu de tous.



Ventilateur avant sa restauration.



Ventilateur après sa restauration.

Je vous invite tous à venir l'admirer lors de votre prochain passage au fort et à le faire tourner, afin de constater par vous-même la grande efficacité qu'avait ce ventilateur manuel.

Je ne peux évidemment conclure sans remettre nos plus vifs remerciements à notre ami Paul-André Tenaerts, sans qui cette restauration n'aurait pas été possible. Un grand merci à lui.

Fernand MOXHET

Nationalités des visiteurs nous ayant rendu visite au cours de l'année 2023

Au cours de l'année 2023, nous avons répertorié 36 nationalités différentes.

Parmi celles-ci nous retrouvons bien entendu des citoyens des pays voisins du nôtre, tels que l'Allemagne, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et la France, mais aussi de pays européens plus éloignés, tels que la République Tchèque, L'Arménie, la Biélorussie, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, la Norvège, la Pologne, la Roumanie, la Russie, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède, La suisse et l'Ukraine.

Nous avons eu également le plaisir d'accueillir nombre de visiteurs venus d'autres continents, soit d'Australie et de Nouvelle-Zélande pour l'Océanie, du Canada, du Mexique, du Pérou et des États-Unis pour le continent américain, de Chine, du Japon, de Malaisie, et du Vietnam pour l'Asie.

Les visiteurs effectuant la visite individuellement, à l'aide d'audio-guide, représentent 1/3 du total de nos visiteurs, les 2/3 restant étant donc des groupes qui réalisent leur visite accompagné d'un guide.

Au niveau des visiteurs individuels, nous enregistrons 44 % de visiteurs belges francophones, 20 % de belges néerlandophones, 10 % de visiteurs allemands, 10 % de visiteurs des Pays-Bas, 3 % de visiteurs Britanniques et 3 % de visiteurs des États-Unis.

Au niveau des groupes, 70 % des visiteurs sont des belges francophones et 20 % des belges néerlandophones.

Il est à noter que nous constatons au cours des derniers mois de 2023 et des premiers mois de 2024, une augmentation significative du nombre des visiteurs allemands.

Vous trouverez ci-après le récit à la fois émouvant, cruel et sans fard, que nous a laissé Joseph Sauveur, qui fut prisonnier au Stalag 1A, en Prusse orientale, qui se trouve aujourd'hui dans l'enclave russe de Kaliningrad. Monsieur Sauveur est né le 19 octobre 1920 à Mons-lez-Liège et décédé le 10 février 2008 à Flémalle. Il fut le directeur des chaudronneries Brouhon à Awans.

Son témoignage est important, car il décrit ici la réalité vécue par nombre de prisonniers de guerre (on ne parle pas ici des camps d'extermination), qui est bien éloignée, comme il le dit, des fables des films tels que « La vache et le prisonnier ». Bien entendu tous les prisonniers n'ont pas vécu leur captivité de la même manière, mais nous avons de manière générale oublié aujourd'hui que certains de nos parents ou grands-parents ont pu connaître de tels événements pendant près de 5 ans, loin de leur famille et dans des conditions de vie qui sont aujourd'hui inimaginables.

Le témoignage de Monsieur Sauveur rend hommage à tous ces anonymes, aujourd'hui disparus, et nous rappelle les conséquences possibles, de la bêtise des hommes qui engendre les guerres et qui entraîne tant de souffrances pour les populations qui n'aspirent qu'à vivre heureuses au milieu de leurs proches.

Fernand MOXHET

J'ÉTAIS FOSSOYEUR À KLEINE-DEXEN

Sauveur Joseph – 2401 B/1A

« En souvenir de mes vingt ans à des amis »

Kleine-Dexen : Petit bourg situé au sud de **Grosse Dexen**, lui-même au sud de **Stablack**. Aujourd'hui il se trouve dans l'enclave russe de Kaliningrad.

Ce récit permettra de se faire une idée de ce que furent certaines situations, bien éloignées, mais surtout bien plus réalistes, plus dures et plus pénibles que ce que la fable du film « La vache et le prisonnier ».

Avec les ans qui s'en vont, les gens qui disparaissent, Dames Parques continuent à filer inexorablement afin que, dans peu de lustres, tout ne soit plus que souvenir vague dans quelques mémoires vacillantes. Aussi

ai-je pensé qu'il serait de quelque utile d'apporter, maintenant encore, ces mots à l'ensemble des témoignages existants.

S'il en est ainsi, souffrez donc que je me présente : appartenant à la classe 40, incorporé fin janvier, je me trouvai ainsi parmi les plus jeunes captifs.

Après de nombreux mois passés au dur et rigoureux commando de **Schickau**, à **Konigsberg**, je contactai à la fin du terrible hiver 42, une diphtérie, ce qui me valut, après trois jours d'attente à l'infirmerie, d'entreprendre un voyage mouvementé, de près de 100 km, en ambulance avec « chauffeur » et sentinelle.

Nous étions le 23 mars, froid mordant de -25° et plus d'un mètre de neige dans les campagnes. De nombreuses congères rendaient la route très difficile et dans cette plaine infinie de Prusse Orientale, le blizzard avait accumulé, derrière un léger relief, plus de neige encore.

Nous fûmes bloqués. Qu'à cela ne tienne ! Moi, le malade contagieux, de qui les infirmiers du commando s'étaient méfiés pendant trois jours, l'éloignant et l'isolant comme un pestiféré, je fus invité, avec la vigueur que l'on connaît, à prendre la pelle et à dégager la route et les roues, pendant que le chauffeur et la sentinelle restaient à l'abri dans l'ambulance. La relation du vainqueur au vaincu était respectée, l'honneur était sauf !

Après plusieurs heures de voyage, nous arrivâmes enfin à l'Hôpital du camp où, formalités réglées, je fus admis dans une chambrée de diphtériques. Nous étions 17 dans un local de 6 m × 6 m, avec, bien entendu, des lits superposés, les inférieurs recevant les plus malades. Un broc de bleu de méthylène dans un coin, voisinant avec un crachoir et, dans l'autre, une tinette.

Je me souviens encore avec précision du lit que j'occupais et de la position couchée sur le ventre pendant que l'on m'injectait le sérum. On avait eu la bonté de me présenter une pleine gamelle de schlem, non pas que la nourriture fut abondante, mais l'état des malades était tel que certains n'avaient plus envie de manger ; il y avait des restes, du rabiote. Et ainsi, pendant que l'infirmier pratiquait son art, je continuai à avaler un demi-seau de soupe !

J'étais malade, j'ignorais la gravité de la maladie mais j'étais heureux ! Je pouvais me reposer, car à Schickau, nous devions assurer le travail en 2 équipes, prestant 12 heures chacune. De plus, l'équipe de nuit, du samedi au dimanche, "faisait" 18 heures. Ajoutons à cela les réveils de

jour pour la soupe de midi, l'épluchage pour les cantines allemandes le soir et les corvées de déblayage de neige, la nuit, sur les routes, et enfin, les appels du clairon.

Mon bonheur provenait surtout de la perspective de pouvoir souffler quelque peu. Il fut cependant de courte durée car, si j'ignorais le sérieux de ma maladie, la présence d'agonisants, de paralysés et autres victimes de séquelles dues à la diphtérie, eut vite fait de me ramener à la réalité.

J'ignorais surtout que l'on pouvait, à vingt ans, mourir loin de chez soi, dans l'anonymat le plus complet, avec seulement en bouche la moitié de la plaque du matricule en zinc. Je l'appris alors sur le tas.



Plaque d'un prisonnier au Stalag 1A.

J'allais bientôt vivre et côtoyer cette réalité qui m'apparut le lendemain matin, lorsqu'un infirmier me dit : « As-tu déjà vu charger des morts ? Regarde par cette fenêtre. »

Un tombereau était aligné devant la morgue, son cocher impassible, engoncé dans une immense capote, regardait sans frémissement et comptait les cadavres entièrement nus. Il y en avait plus de quinze et ce, à vingt mètres de la chambrée des diphtériques.

Je n'en croyais pas mes yeux car, si j'avais eu, au cours de ces deux années écoulées, l'occasion de me trouver en présence de morts, jamais ils ne m'étaient apparus nus, disloqués, prostrés, balancés, entassés,

bourrés, puants, saignants, bouche et yeux ouverts, mais aussi regroupés à quinze sur une plateforme de tombereau.

Les semaines passèrent et je restais ainsi positif durant un mois et demi, ce qui me permit de découvrir et de me lier d'amitié avec des aspirants français soignés dans cette enceinte de contagieux.

Nous arrivions au début de mai, la guerre faisait de plus en plus appel aux hommes valides pour étoffer les bataillons et préparer les offensives de l'été 1942, aussi la chasse aux convalescents, fonctions inutiles ou redondantes, fut-elle organisée même dans l'hôpital.

Je devais trouver une solution, je n'étais pas service sanitaire, je n'étais pas sous-officier, je n'étais pas planqué dans l'un ou l'autre service. C'est alors que j'appris que l'on recherchait un fossoyeur volontaire pour compléter l'équipe des douze fossoyeurs attachés à l'hôpital. Ma candidature fut acceptée et c'est ainsi que je passais, sans transition, de convalescent au service sanitaire, en évitant le retour au camp central.

Certes, si j'étais devenu service sanitaire, c'était dans le bas de l'échelle que je me situais avec, pour trousse de travail, pioche, pelle et cordes.

Il y avait, dans cette équipe, deux fossoyeurs de métier, ils venaient du nord, des Schtimis, quelques terrassiers, entre autres, deux dinantais, un gars de l'Est, rude paysan, évoquant en permanence ses vignes sur les coteaux d'Alsace. Il s'appelait Marchais, avait le cœur sur la main, le verbe haut et fort et souvent, pourfendait, tel Don Quichotte, bien des causes avec beaucoup d'à propos. Il y avait aussi un intellectuel, fils de banquier, aux mains moins rudes que nous. Je me souviens encore de son nom, De Lépine, car celui-ci se prêtait à bien des calembours de corps de garde. Enfin un Bordelais trapu, la tête ronde, à l'œil malicieux, au discours intarissable, mais avec une forme très prononcée d'égoïsme.

La chambrée était petite, reléguée dans un coin de baraque à l'extrémité de l'hôpital, avec une seule fenêtre donnant droit sur le pied d'un mirador et la lisière d'un bois.

Je me présentai. Je fus accueilli avec indifférence, j'étais seulement le remplaçant d'un autre, mais après avoir pris possession du lit qui représentait ce que nous avions de plus personnel, les plus anciens m'expliquèrent que le lendemain matin, j'aurai droit à l'initiation du métier à partir de la morgue qui m'avait tellement impressionné deux mois plus tôt.

En effet, chaque matin, vers 5 h 30, le tombereau de l'armée se présentait et son Kutscher venait appeler l'équipe de chargement composée

de quatre hommes, deux pour charger la civière, deux pour la porter et balancer le contenu à bout de bras par-dessus les ridelles du chariot.

On voulait faire mon éducation progressivement par le verbe. C'est alors que chacun y alla de son discours sur la manière de charger la civière, de sortir de la morgue au pas de course, afin de revenir, le plus tôt possible, refaire un chargement. Le but n'était pas de réaliser des performances, mais bien de permettre, à l'équipe qui chargeait la civière, de rester le moins de temps possible dans le local.

La nuit fut longue et, lorsque le matin, au lever du jour, le charretier de service poussa son « Raus na Mensche loos », ce fut presque avec soulagement que je me levai et, après quelques minutes, sans prendre le temps de me laver, à peine vêtu du pantalon et de la veste, chaussé de gros sabots, le bonnet de police bien enfoncé sur la tête afin qu'il ne tombât pas sur le chargement, je courus, avec mes trois collègues, vers la morgue.

Celle-ci, baraque sans fenêtres, de 6 mètres sur 6 environ, sans éclairage, avait, pour tout mobilier, deux madriers couchés sur le sol et une civière adossée à la paroi.

J'entraî le dernier, j'avais peur et honte d'avoir peur, j'aurais voulu fuir, tellement le spectacle était bouleversant et l'odeur, fade, tiède, prenante et pénétrante.

Mes hésitations furent vite abrégées. On me lança un bout de la civière et, à peine était-elle au bord des madriers que, déjà, deux cadavres y étaient balancés.

D'un coup de rein, la civière était soulevée et mon partenaire eut vite fait de me faire comprendre qu'il fallait y aller. A peine dehors et, à bout de bras, nous balançâmes les deux corps par-dessus les ridelles dans le chariot. Ceux-ci roulèrent sur le plancher avec un bruit sourd et mat. La manœuvre fut répétée aussi rapidement et, en quelques minutes, nous avions fait le premier chargement. Il y avait, ce jour-là, de neuf à dix cadavres.

Il fallut tirer une bâche ensanglantée sur les corps. Ce fut le moment le plus pénible car, en sabots, nous devions monter sur ces malheureux, nus, décharnés, les yeux ouverts, la bouche disloquée laissant bien souvent sortir le matricule, lorsque les infirmiers avaient pris la peine de respecter le règlement. Nous devions alors rejoindre en vitesse le restant de l'équipe et dans les dix minutes, être prêts à suivre le tombereau vers le cimetière.

C'était aussi, pour moi, une autre découverte, mais qui ne manquait pas de m'intéresser, car j'allais pouvoir sortir de l'enceinte de l'hôpital. Trouver un peu de pseudo liberté en escortant cette misère.

Deux chevaux, un cocher, une charrette, douze bonhommes, une sentinelle et, pour fermer la marche, un unterofficier en vélo. Ainsi était formé l'humble cortège funèbre de dix prisonniers russes morts du typhus, de la tuberculose ou de faim.

L'expérience de ce « métier », pendant une dizaine de mois, allait me permettre de constater avec quel soin méticuleux dans le détail et la gradation des effets psychologiques, nos gardiens, du moins les responsables, avaient su organiser le séjour – doux euphémisme – de leurs captifs.

C'est ainsi qu'il y avait, à ce moment, des pays ou des nations à travers lesquels l'Allemand voulait se reconnaître, tout en les dominant et les opprimant toutes.

La manière de permettre les enterrements en était une parmi bien d'autres. Il y avait, dans cette gradation imposée en 1942-43, l'enterrement des Français et des Belges : une charrette plate comme corbillard, le prêtre, une délégation de prisonniers de dix à vingt personnes, une section de l'armée allemande en arme tirant trois salves, plus une couronne allemande avec un ruban rouge, un cercueil très léger de quatre planches peintes en noir, et enfin, une fosse individuelle, sauf en cas d'affluence et d'épidémie où la fosse commune était d'application.

Le prêtre bénissait et ordonnait la cérémonie, qui durait de l'ordre de dix minutes. Ensuite, comme dans la vie civile, nous devions laisser descendre le corps dans le trou.

Puis venaient les Polonais, même cérémonie, mais sans l'armée allemande et souvent avec une délégation de prisonniers plus réduite, mais à l'allure bien plus martiale et plus expressive dans la dévotion et la prière.

Suivaient, dans l'ordre, les Finlandais, Estoniens, Lithuaniens et Lettoniens qui avaient droit au même cercueil, mais sans enterrement officiel, ni prêtre, ni délégation. Au cimetière, nous descendions le cercueil dans le trou mais, suivant l'humeur de la sentinelle, nous devions laisser tomber le chargement qui se disloquait au contact du sol.

Enfin arrivaient, en dernier lieu, les Russes.

Ceux-ci amenaient leurs morts à la morgue en convoi, précédé et suivi d'une sentinelle en armes. Comme l'hôpital russe était compris dans la

même enceinte, mais séparé par des barbelés, une porte, gardée en permanence, permettait la communication entre les deux hôpitaux.

Cette porte s'ouvrait uniquement pour ces tristes convois, car les porteurs étaient très affaiblis et déambulaient tels des fantômes en guenilles. Quelquefois, ils n'étaient que le prélude de ce qu'ils portaient. Ils auraient pu dire : « Je ne suis que ce que je suis, mais je serai bientôt ce que je suis ».

Très souvent, ils amenaient leur chargement au petit matin, bien avant que nous n'agissions car les cadavres étaient déjà raides. Nous savions aussi que certains infirmiers gardaient plus d'une journée, dans un même lit, le mort et le vivant, de manière à augmenter l'effectif à nourrir et ainsi, toucher une ration supplémentaire. Ceux qui n'ont pas eu faim ne comprendront peut-être pas. J'en parle d'expérience car, au régiment, j'étais le seul à qui le médecin avait octroyé double ration. On m'appelaient le vorace. Puis ce fut le régime « Jockey ».

Pour les Russes, c'était la fosse commune, d'une capacité de 400 à 500 corps, sans délégation, sans cérémonie et pour toute escorte, nous, l'équipe des douze fossoyeurs, qui suivions le chargement.

En été, nous aurions pu retrouver de loin le convoi par l'odeur mais aussi par les gouttes de sang qui glissaient et perlaient lentement à travers les fentes du plancher.

Durant plus d'une heure de marche, nous cherchions à nous distraire en discutant de tout et de rien, mais serrant sur le chargement, car la sentinelle ne pouvait tolérer de relâchement dans la discipline. Nous traversons de long en large les immenses casernes de STABLAC, bourrées de soldats et de gradés manifestant toutes les humeurs et aussi, quelquefois, de la compassion pour cette misère roulant et marchant.

Arrivés au cimetière, nous nous empressons de procéder au déchargement. Deux hommes grimpaient sur le chariot et deux autres empoignaient la civière pour recevoir les cadavres et au pas de course, nous allions vers le bord de la fosse pour balancer le chargement.

Un homme, parfois deux, descendait dans le trou long de trente mètres environ, profond et large de deux, pour « ranger » les cadavres et les empiler. Ceci était particulièrement courant en hiver ; à cette époque, nous entassions jusqu'au niveau du sol et nous recouvrons peu à peu de neige.

Mais au printemps, lorsque la fonte des neiges et les venues d'eau, provoquées par les anciens drainages des marais, inondaient les fosses à

ras bord, que l'eau verdâtre des fosses comblées venait bouillonner comme une source, tous les corps flottaient et dérivait.

Nous devions alors les ramener, avec des crochets, à l'endroit où le tas devait être formé, afin de respecter les ordres : 400 ou 500 hommes par trou ! C'est alors que l'armée nous amena deux pompes à bras et durant des jours, sans arrêt, nous pompions ce bouillon, mettant à nu une couche de crapauds et de vermine de vingt à trente centimètres qui recouvrait le fond de la fosse et aussi les cadavres. Ces pompes n'étaient pas pourvues de crépine et il arrivait fréquemment que les crapauds aspirés bouchaient les soupapes, que nous devions dégager, à la main, sans gants, en plongeant profondément le bras à travers l'eau et les tubulures des pompes.

Il y avait aussi des accidents. C'est ainsi qu'un d'entre nous a glissé, est tombé dans ce bain de culture et est mort quelque temps après d'une sinusite tuberculeuse.

À l'énoncé de ce tableau, vu à presque un demi-siècle de distance, avec l'hygiène actuelle et les moyens antiseptiques que nous connaissons, le profane se pose certainement la question : n'aviez-vous pas aussi des moyens prophylactiques ? Pour surprenant que cela paraisse, nous ne disposions de rien d'autre que du petit savon « flotteur » que distribuait chaque mois l'intendance et aussi, suivant l'arrivage du savon blanc du colis américain. Nous n'avions ni gants, ni désinfectant, ni vêtement particulier. Je me souviens que le bas du pantalon était souillé de sang et que nous cherchions à le nettoyer avec de l'herbe.

À nos questions, le service médical avait répondu : après la mort, les microbes disparaissent !

Dès que nous avons terminé le déchargement, nous cherchions à nous laver les mains, mais l'eau dont nous disposions, de par le système de drainage, coupé par les fosses communes, était aussi contaminée que les bains où flottaient les cadavres.

L'intendance livrait chaque mois un petit tonneau (25 litres) de chlorure de chaux destiné à être répandu sur les corps en guise de désinfectant. Nous l'avions réservé pour nous laver les mains et avant-bras. Ainsi, en été ou en hiver et par moins 25°, nous retirions capote et veste et retroussions les manches de chemises afin de limiter les souillures. Le chlorure de chaux brûlait la peau et nous amenait aussi des gerçures profondes et larges de plusieurs millimètres et souvent saignantes et très douloureuses. Nous n'avions pas le choix de la méthode ou des moyens, car il n'en existait pas d'autres.

Alors commencèrent les travaux d'entretien du cimetière, certains destinés à mettre de l'ordre, d'autres pour embellir, mais surtout préparer « l'avenir » par le néant, c'est-à-dire creuser des fosses communes et combler celles qui étaient restées béantes durant tout l'hiver et même loin dans le printemps.

En principe, nous devions, sur la base des statistiques que l'armée établissait, avoir deux à trois fosses communes prêtes dès la fin octobre et un nombre de fosses individuelles creusées. Je ne me souviens plus de la norme, mais cela ne posait guère de problèmes aux yeux des Allemands, car la réserve pouvait toujours, en cas de besoin et d'épidémie, se trouver dans les fosses communes.

Durant l'hiver, il n'était matériellement pas possible de creuser, le sol gelant dès fin novembre et ce, jusqu' avril. Nous n'avions que des pioches et quelques barres à mine.

Aussi, je me souviens qu'une sentinelle capricieuse et vindicative nous obligea à combler une fosse en décembre 42. Après six heures de coups de pioche et de masse, nous n'avions même pas enlevé l'équivalent d'une brouette.

Durant l'été, l'équipe des fossoyeurs était renforcée par une « corvée » venant du camp principal, de manière à profiter de la bonne saison pour creuser, mais jamais pour s'occuper des morts.

En septembre 42, l'autorité décida de procéder à la plantation d'un écran de sapins entre la route et le cimetière. Nous et l'équipe de renfort creusâmes environ 8 000 trous bien alignés et ordonnés, l'ordre germanique nous suivait dans chaque action.

Nous avons aussi, en cette année, reçu des croix en béton que nous installâmes sur les tombes individuelles. Il y avait parmi l'équipe du camp, un spécialiste qui gravait admirablement et à la bedane, il tailla sur chacune le nom, le numéro et la date du décès.

De ce jour, d'anonymes, ces tombes devinrent nominatives. Aussi, j'y retrouvai un collègue de régiment et du Fort d'Embourg, M. VERMERSCHÉ et par après, bien d'autres noms connus.

À l'aide d'un moule en forme de pétrin renversé, nous formions, sur chaque tombe, un tertre qui se solidifiait en été et s'effritait fin de l'hiver sous l'action conjuguée du gel, de la neige et de la pluie.

Pour les fosses communes, nous cherchions aussi à créer un relevé de terre, mais ceci était illusoire car le tassement était rapide, les corps avaient été entassés à ras du sol et bien souvent, une tête ou un membre

sortait. Il n'y avait ni nom, ni date, ni numéro. Seulement le nombre, inscrit sur une planchette : 400 – 500 ! (menchen)

Au milieu du cimetière, une grande croix avec un Christ était plantée et servait de lieu de rassemblement et de prière lorsque, aux environs du 1^{er} novembre, une délégation importante venait se recueillir.

Il y avait très peu de fleurs, sauf celles que, quelquefois, nous cueillions au bord du petit bois qui jouxtait le cimetière et que nous déposions sur la tombe d'un ami.

La Prusse Orientale n'était pas le pays des fleurs. Elle était trop aride pour s'embellir, même au très éphémère printemps.

En 1943, A la fin de l'hiver, à la chute de Stalingrad, Hitler décréta le TOTALER KRIEG-EINZATZ. La sixième armée devait être reconstituée, de nombreuses unités furent regroupées et formées en hâte dans ce camp de manœuvre.

Il fallait remplacer ces mobilisés par des bras que l'on trouverait en raclant les fonds de tiroir des camps. C'est ainsi que, brutalement comme de coutume, un ordre arriva en mars 1943, à notre rentrée à l'hôpital : dans deux heures, rassemblement avec tout le barda, direction Stablack ! Les douze préposés aux « pompes funèbres » furent « virés » et remplacés par une équipe de sous-officiers prisonniers, qui n'étaient normalement pas astreints à des travaux de Kommando.

Après une journée et une nuit de train et de marche, je me suis retrouvé sur une place publique où des fermiers venaient nous réceptionner en tâtant la musculature et en nous toisant de haut, encore et toujours. Après nous avoir fait comprendre que nous restions le « Knecht », ils nous lançaient : « Aber die Kriege ist noch nicht verloren. Sie werden dazu Fest arbeiten ». (La guerre n'est pas encore perdue, vous travaillerez dur pour cela).

Conclusion

Tout comme l'historien qui, très longtemps après les événements, classe et répertorie les faits suivant leur importance, leurs incidences et leurs conséquences politiques, sociales ou économiques, je serais tenté de dire que « ceci » n'était qu'un très, très petit détail, que nos chroniqueurs du Moyen Âge n'auraient pas commenté, car ils en connurent d'autres.

Il n'en reste pas moins que cette époque, aujourd'hui à peine effleurée par nos manuels d'histoire lorsqu'elle est enseignée, se résume, pour ceux qui ne la vécurent pas, à deux millésimes « 40-45 ».

Ces quelques pages, avec des dizaines de milliers d'autres, éveilleront peut-être un jour, pour cette génération montante, des souvenirs ; pour les plus jeunes une image de ce que fut une époque où la discussion de l'ordre donné était presque impensable.

Ces jeunes devront aussi apprécier ces situations et ce temps, non pas à partir de la société actuelle, non pas à partir de la société civile de l'époque, mais bien dans le cadre d'hommes bouclés dans des enceintes de barbelés, dont seuls deux soucis majeurs tenaillaient esprit et ventre : la liberté, la nourriture...la nourriture, la liberté !

Je voudrais aussi signaler qu'il y a quelques années, j'ai cherché, à travers un périple dans le nord-est de la Pologne, à retourner là-bas, hier Prusse Orientale, aujourd'hui Union Soviétique, mais mes pas se sont arrêtés sur une route s'évanouissant sous l'herbe folle et les sous-bois.

La frontière était bien matérialisée et fermée.

Cette herbe folle me rappelle que c'est sous elle que l'homme et le soldat terminent aussi leur chemin. Quelquefois, elle recouvre l'humble terre qui porte la croix et que des fleurs, apportées par le vent ou des mains pieuses, auréolent.



À KLEINE DEXEN, il ne doit pas y avoir beaucoup de fleurs, de pensées ou de bouquets sur ces tombes anonymes, car l'oubli est bien moins encombrant que tout autre sentiment.

Au fait, est-ce que le ciel gris et bas de ces horizons mornes et tristes souffrirait que l'on y fasse pousser la rose de Ronsard et le chrysanthème du souvenir ?

Non, c'est seulement la rose de Malherbe qui domine ; celle qui cueille les hommes à vingt ans.

Joseph SAUVEUR, Janvier 1990

https://prisonniers-de-guerre.fr/les-camps-de-prisonniers-de-guerre-dans-le-reich-1ere-region-militaire/779_001recom/#main

Vous trouverez ci-après, un texte qui figurait dans le journal « LE POSTIER LIÉGEOIS » du mois de juin 1966 et qui a été écrit par le postier A.L. DISTEXHE.

Bien que cet article date de près de 60 ans, son contenu reste aujourd'hui encore totalement d'actualité.

En effet, l'auteur constate déjà à cette époque le caractère trépidant et nerveux de la vie que nous menons et la nécessité, pour chacun d'entre nous, de prendre parfois un peu de temps et de recul, afin de relativiser les choses et d'ainsi mieux apprécier ce qui nous entoure et ce que nous avons.

60 ans plus tard, ces constatations restent plus vraies que jamais.

L'auteur de l'article explique également qu'à ses yeux, le fort de Loncin lui semble être un endroit particulièrement ad hoc afin de réaliser une pause et de réfléchir sur la vie que nous menons et sur celle que nous voudrions mener. Ce constat est identique à celui que de nombreux visiteurs nous expriment aujourd'hui encore.

En effet, à Loncin, le temps s'est figé en 1914 et le caractère pérenne qui s'en dégage, ainsi que la présence de ceux qui reposent, là, sous nos pieds, incitent à la réflexion sur le sens de la vie et le caractère éphémère de notre existence.

Fernand MOXHET

LONCIN

Passant,

Va dire à la Belgique et à la France qu'ici 550 Belges se sont sacrifiés pour la défense de la liberté et le salut du monde.

15 août 1914.

La vie trépidante des années présentes connaît un rythme de plus en plus accéléré ! Il suffit de se placer aux heures de pointe, à quelques endroits stratégiques de nos grands centres pour constater la vitesse à laquelle se déroule notre existence ! Toujours plus vite, avec le moins de fatigue possible et chacun pour soi !

Cette cadence est tellement élevée qu'à la moindre occasion, ceux qui le peuvent recherchent les moyens de se retirer de la circulation pour aller se retremper dans une ambiance plus calme... à la campagne ou à la mer... jusqu'à ce que, là aussi, les « plaisirs » de l'automobile viennent corrompre l'atmosphère et provoquer le reflux vers les villes, complètement désertées pendant les journées de non-activité !

Faut-il s'étonner qu'on recherche de plus en plus quelques coins solitaires pour réfléchir et s'arrêter ? Simplement s'arrêter dans ce tourbillon de vie, exactement comme un bambin souhaite la halte du carrousel où une « bobonne » trop bien intentionnée a placé l'enfant pour un maximum de tours !

Il est, dans les environs immédiats de la cité ardente, un coin calme où j'éprouve le besoin de me retirer de temps en temps pour méditer... Méditations que je vous livre à cœur ouvert... car elles me paraissent salutaires, tout spécialement à nous postiers, habitués à un travail haché, rapide, nerveux ! Elles me permettent quant à moi de conserver un brin d'équanimité indispensable à la vie moderne.

LONCIN ! Oasis de calme et de poésie, a toujours eu ma préférence ! C'est le contraste parfait de notre vie hargneuse, fatigante et souvent décevante !

La brume de mars, froide, impersonnelle et hostile qui entoure ma visite est vraiment l'opposé de l'orageuse après-midi d'été d'août 1914 qui a vu les derniers regards heureux et fiers de ces modestes soldats !

Et je revis, seul dans mes méditations, que s'efforcent de distraire les branches dépouillées qui geignent sous la bise, les temps insoucians où la horde allemande a heurté la vie laborieuse de nos pères !

La force mystérieuse qui se dégage de ces vieux blocs de béton paraît vouloir se faire pardonner l'écrasement total qui a anéanti la garnison. Dans les sombres couloirs, les fissures provoquées par les bombardements sont couvertes par la poussière accumulée par un demi-siècle d'abandon, et cependant elles se rappellent à nous par la chute régulière des gouttelettes qui se transforment en stalactites et stalagmites... Déjà quelques centimètres d'un calcaire gris garnissent le sol et la voûte comme pour faire une grotte... Une grotte où l'histoire des méchancetés humaines constituerait le tableau général.

Loin des écrans de télévision, je retrouve des contrastes qui incitent à la réflexion et à la sagesse :

- Le calme du cimetière gardé par la vigilante veuve d'un Ancien et le trafic percutant de la grand-route toute proche !
- L'anonymat des pauvres corps écrasés sous les blocs et les graffitis des visiteurs étrangers au drame !
- Les modestes bouquets de fleurs pieusement déposés sur la coupole de 210 et les immenses gerbes dont, trop ostensiblement on garnit les innombrables monuments souvenirs !
- Le dévouement et l'attachement touchant de la brave gardienne et la frivolité de nos mœurs actuelles !
- Le commun idéal de bravoure de ces soldats flamands et wallons qui, tous ensemble, avaient juré de ne jamais se rendre, et l'égoïsme de nos bandes de manifestants perpétuellement à la recherche d'un « mauvais coup » !

Oui, il est doux de s'arrêter quelques heures dans ce cimetière et d'y réfléchir !

Qui que vous soyez, essayez la méthode : prenez le train ou le trolleybus et rejoignez LONCIN. Entrez sous la froide poterne que vous ouvre avec gentillesse la bonne gardienne et suivez les couloirs de ces chambres de l'escarpe où les ferrures des cassettes militaires d'antan maintiennent un aspect de caserne délabrée et pauvre ; sous les grands arbres, les fossés sont reposants, plus reposants même que les blocs de béton qui écrasent les 300 soldats de la garnison !

Pensez à ces braves, qui depuis plus d'un demi-siècle, attendent la Résurrection, et devant le vaste cratère, arrêtez-vous, méditez sur notre vie trépidante et nerveuse ; nul doute que cet arrêt ne suscite en vous un sentiment de quiétude et le souvenir poignant des compatriotes auxquels la vie a été brutalement enlevée !

Et vous les aimerez ces braves anonymes, comme si vous les aviez connus.

Puisse cette salutaire pensée vous conduire à mieux apprécier surtout ceux qui vous entourent : amis, collègues, voisin !

Ainsi votre visite vous aura enrichi ; elle vous aura permis de faire le point et de repartir vers un nouvel effort, une nouvelle tension ; elle aura été pour vous une vraie cure de réoxygénation.

A.L. DISTEXHE

VRANCKEN ET JODOCY

Le 3 août 1914 le 4^e bataillon du 14^e régiment de forteresse commandé par le capitaine commandant Gilain reçoit l'ordre de quitter Angleur pour occuper l'intervalle Embourg-Chaufontaine. Grégoire Vrancken et Gilles Jodocy font partie de ce bataillon. Ils ont été rappelés le 1^{er} août 1914 et sont affectés au peloton du caporal Van Kroonenborg qui fait partie de la 2^e compagnie, compagnie sous les ordres du lieutenant Aerts.

Grégoire Vrancken est né le 10 septembre 1882 à Curenge (Hasselt) où il vivait et travaillait comme agriculteur. Il avait effectué son service militaire en 1903. Gilles Jodocy, agriculteur lui aussi, est né le 11 mars 1892 à Ourthe (Gouvy). Il habitait à Vielsalm et était le cadet d'une famille de 8 enfants. Il avait effectué son service militaire en 1912. Ils vivaient chacun à 100 km l'un de l'autre, l'un parlait flamand, l'autre wallon.

Le bataillon s'installe au rond chêne, près du fort d'Embourg, et organise la défense avec des postes de Ninane jusqu'au rocher du bout du monde. Dès la matinée du 4 août, des accrochages ont lieu entre les patrouilles belges et des cavaliers ennemis et, pendant la nuit du 5, le bataillon échange des coups de feu mais ne subit pas d'assaut massif comme dans d'autres secteurs. Mais, le lendemain, l'ordre de retraite ne lui parvient pas et le bataillon reste donc sur place, renforce sa défense, continue les patrouilles, etc. Un autre bataillon, le 34/1, commandé par le Capitaine Commandant Cleirens, qui n'a pas non plus reçu l'ordre de retraite se joint au 14F/4. Dès lors, ce sont 800 hommes qui se retrouvent isolés et, assez vite, les soldats devront trouver à manger auprès de la population civile, et même la rationner, car le ravitaillement n'arrive plus. Le 7 août, les soldats voient arriver des fuyards venus de Sprimont, de Louveigné et Beaufays qui racontent que les Allemands fusillent les habitants, brûlent les maisons, ... Et vers midi un messenger envoyé en civil à Chênée rapporte que les troupes belges ont quitté Liège et que les Allemands occupent la ville. Deux autres messagers envoyés pour prendre des ordres annoncent que le général Leman est à Loncin et qu'il a ordonné la retraite sur Ans mais ils n'ont pu l'atteindre car Ans est occupée par les Allemands. Les messagers sont renvoyés pour faire part de la situation. Pendant tout ce temps, Vrancken et Jodocy sont régulièrement envoyés en patrouille ou en reconnaissance et ils montent la garde dans les tranchées. Étrangers l'un à l'autre il y a quelques jours, autant qu'ils le sont des Allemands qu'ils combattent, ils se côtoient et luttent ensemble.

Dans la nuit le Capitaine Commandant Gilain apprend que l'armée belge se replie vers Waremme. A partir de ce moment les 2 bataillons sont constamment harcelés par l'ennemi qui attaque depuis Chênée et bombarde ses positions. Le 12 août après midi les bombardement des forts de Chaudfontaine puis de Embourg commencent, bombardements qui s'intensifient le lendemain matin. La situation devient critique pour les 800. Le Cap Cdt Gilain rassemble alors les hommes à Sauheid et, enfin, les ordres du général Lemans arrivent. Le général ordonne une retraite sur Awans en passant par le Sart Tilman, Seraing puis Hollogne (pour attester l'authenticité de la communication verbale, le général a signé la patte de chemise de l'un des hommes et l'intérieur de la casquette de l'autre au crayon vert). La troupe se met alors en route vers l'Ourthe qu'elle traverse à gué et en chaloupe un peu en aval de Colonster non sans avoir perdu quelques hommes en passant devant une position allemande. Vrancken et Jodocy passent sans encombre. Il fait très chaud, les hommes grimpent péniblement la pente très raide du Sart-Tilman et arrivent à Bonnelles où le fort a été prévenu de leur passage mais le pont de Seraing est détruit. Des civils s'offrent alors à aller repérer le pont du Val Benoit à vélo et, bien qu'il soit obstrué par des wagons enchevêtrés, il s'avère qu'on peut le traverser homme par homme. Les hommes attendront que la nuit soit tombée pour entamer la traversée. Le fort de Flémalle a été prévenu de leur passage mais le commandant du fort n'a pas voulu croire que des troupes belges puissent encore traverser la Meuse. Il imagine une ruse allemande et il ouvre le feu sur le pont vers 20 h (22 h/heure actuelle), heureusement juste après que le dernier homme soit passé. Les hommes se regroupent et un nouveau messenger est envoyé au fort de Flémalle dont il faut attendre le retour pour continuer la marche. Il faut ensuite prévenir le fort de Hollogne et, à 3 h du matin (5 h/heure actuelle), la troupe arrive enfin à Awans. Le 14 au matin, Gilain et Cleirens se rendent au fort pour voir le général Lemans. Celui-ci ordonne de mettre Awans en état de défense et de s'y établir. Mais les hommes sont épuisés et doivent d'abord se reposer. Gilain ordonne dans un premier temps de seulement placer des gardes et de barrer les issues au moyen de matériaux trouvés sur place, avec l'aide des civils et sous la direction du garde-champêtre. À **13 h** (15 h/heure actuelle) le général Lemans envoie l'ordre suivant :

1. Des fantassins allemands construisent des barricades sur la route de St-Trond (*actuelle rue de Bruxelles/Nationale 3*), occupent les vergers longeant la route et la lisière d'Alleur.

2. Délogez-les immédiatement et ramenez à Awans les armes, munitions et équipements belges qui se trouvent à Alleur

3. Rapport de l'accomplissement de la mission.

La 2^e compagnie est chargée de cette mission. deux pelotons sont mobilisés et se déploient dans deux directions, un vers le village d'Alleur et l'autre le long de la route de St-Trond, coté Loncin. Le 3^e peloton reste en réserve. Le peloton se dirigeant vers Alleur ne rencontre aucune résistance : les Allemands sont passés dans le village car les hommes découvrent qu'ils ont remplacé le drapeau belge de l'église par une serviette mais ils ne l'occupent plus à ce moment. En revanche, le peloton marchant du côté de Loncin est accueilli par une vive fusillade et il faut faire appel au peloton de réserve pour pouvoir déloger l'ennemi. Vrancken et Jodocy sont du nombre. Ils étaient dans le peloton de réserve et sont envoyés en « reconnaissance offensive » (avec 2 autres soldats dont les noms ne nous sont pas parvenus) pour prêter main forte à leurs camarades en difficulté. Vers **15 heures** (17 h/heure actuelle), aux environs du lieu-dit « les tilleuls », près de l'actuelle rue de Jemeppe. Vrancken est touché par 2 balles allemandes dans la jambe gauche. Il a aussi reçu des coups de crosse, ce qui témoigne de l'intensité des affrontements. Gilles Jodocy aussi est touché. Coïncidence : Ils tombent à l'endroit où s'est déroulée la bataille de Loncin le 1^{er} juin 1298, bataille au cours de laquelle Humbert Corbeau, seigneur d'Awans, est mort ainsi que plusieurs autres chevaliers. Mais Vrancken et Jodocy ne connaissent probablement pas cette histoire.

À **16 h 30** (18 h 30/heure actuelle) la mission est terminée et les allemands se sont repliés sur le village de Loncin. Il y a 8 blessés dans les rangs belges dont 3 grièvement (on ne connaît pas les pertes allemandes). Tous les blessés sont évacués sauf Vrancken et Jodocy car les allemands empêchent les brancardiers venus du château de Loncin de franchir leurs lignes pour les secourir (sur réquisition de l'armée Monsieur Wodon avait organisé une ambulance de 26 lits chez lui, au château de Loncin qui se trouve dans l'actuelle rue de Jemeppe). A ce moment, le bombardement final du fort de Loncin commençait et les troupes ennemies s'accumulaient à Hognoul, Fooz et Voroux. Les patrouilles belges étaient refoulées et il était impossible de joindre à nouveau le général Leman. La situation ne permettait pas de résister efficacement et la seule perspective était l'anéantissement sans utilité. Gilain réunit les officiers et ils décidèrent de se replier. Une dernière tentative fut faite pour prévenir le général mais sans succès : l'intensité du bombardement et la présence des troupes allemandes alentours interdisaient l'accès. Vers **18 h**

(20 h/heure actuelle), la troupe repartit vers Hollogne. Il fallut encore prévenir le fort, marcher, éviter les allemands, se battre. Finalement 602 hommes, sur 800 au départ, arriveront le 16 août à Namur après 52 heures d'aventures et d'escarmouches, dont 27 de marche par des chemins détournés.



Militaires belges en retraite.

Pendant ce temps Grégoire Vrancken et Gilles Jodocy sont toujours immobilisés aux « tilleuls », attendant d'être secourus. Ils devront rester sur place pendant toute la nuit et assister au bombardement du fort de Loncin. Les brancardiers ne pourront les atteindre que le 15 août à 5 h du matin (7 h/heure actuelle) pour les emmener à l'ambulance Wodon. Mais il est trop tard pour Gilles Jodocy qui est décédé pendant la nuit. En dehors des défenseurs du fort de Loncin, Jodocy est le seul soldat mort au combat aux abords du fort de Loncin en 1914.

Gilles Jodocy a été inhumé au mois d'août 1914 dans le cimetière du village d'Awans, sans qu'aucune déclaration de décès ne soit établie à l'époque par l'Officier de l'état civil de cette commune. Les archives militaires indiquent quant à elles que sa tombe est inconnue.

Après questionnement de l'administration communale d'Awans, il semblerait que sa dépouille ne se trouverait pas dans le carré militaire

créé par la suite dans le cimetière de cette commune et ce malgré que son nom figure bien sur le monument aux morts qui se trouve sur la place communale et que la Fédération nationale des combattants de cette entité lui a dédié une plaque commémorative. Sans certitude, nous pouvons cependant supposer qu'il repose bien dans ce cimetière, que ce soit dans le carré militaire ou ailleurs dans une tombe anonyme.

Grégoire Vrancken, lui, est transféré le jour même au sanatorium du Haut Pré (Glain) en automobile avec autorisation des Allemands. Il y reste un mois puis il est transporté à l'ambulance du boulevard d'Avroy où on lui amputa la jambe gauche. Il sera ensuite réformé par les Allemands et rentrera dans ses foyers en novembre 1914. Après la guerre il recevra une pension annuelle d'invalidité et il se maria avec Victorina Buckinx.

Mais nous ne saurons jamais ce que Vrancken et Jodocy se sont dit pendant cette nuit du 14 au 15 août 1914...



Plaque apposée sur le monument aux morts de la commune d'Awans et reprenant le nom de Gilles Jodocy.

Le prisonnier allemand du fort de Loncin

Selon Victor Naessens et Laurent Lombard, un soldat allemand a été fait prisonnier par des défenseurs du fort de Loncin le 9 août 1914 : ce sont les militaires de la « bande à Bonnot », cette audacieuse équipe formée par le Caporal Polain du 14^e de Ligne et qui, à bord d'une voiture conduite par un Français, Adrien Aymé, né à Crest (Drôme), devait informer Naessens des positions de l'assaillant allemand.



Le Caporal Henri Polain, né à Ans le 28 février 1893, milicien de la classe 1913, 14^e de Ligne. (Photo de « Loncin », V. Naessens et L. Lombard)

La Défense du fort de Loncin. Victor Naessens

L'événement n'a pas fait l'objet de beaucoup de commentaires par le Lieutenant-colonel Hre Victor Naessens dans son article *La Défense du fort de Loncin*, publié dans le *Courrier de l'Armée* en janvier 1920 : lors d'une patrouille effectuée par les hommes de Polain, « *en revenant, ils virent leur voiture entourée de cavaliers ennemis. Une escarmouche eut pour résultat la mort de deux de ceux-ci et la fuite des autres, sauf un comte von Bredow, qui fut capturé et conduit au fort.* »

On constate que pour un fait aussi important, Naessens donne vraiment très peu de détails : la date, l'endroit de la capture, le nom complet du soldat allemand ne sont pas renseignés et on ignore ce qu'est devenu ce prisonnier après l'explosion tragique du 15 août.

Loncin. Victor Naessens et Laurent Lombard

Dans le livre *Loncin* (Éditions de 1937 et 1939) Naessens et Lombard passent ce fait sous silence.

L'épopée de Loncin. Laurent Lombard

Dans *L'épopée de Loncin* (Édition de 1937, pages 96, 97 et 98 et édition de 1939, page 75), Laurent Lombard nous donne bien plus de renseignements :

« Dimanche 9 août (...) Vers 9 h 30, une patrouille de uhlands, forte d'une vingtaine d'hommes, débouche de Xhendremael par un chemin creux et se dirige vers le "Mohai", grand bâtiment isolé dans la campagne où se trouvent les installations de la distribution d'eau de Liège (...)

L'escouade automobile de Polain va tenter de capturer les audacieux patrouilleurs. Le lieutenant Remy, toujours prêt à payer de sa personne pour donner l'exemple à ses soldats, dirigera l'opération. À quelques centaines de mètres du groupe ennemi, on abandonne l'auto et, avec des ruses de Sioux, on approche en rampant à travers les champs de blé. Bientôt on aperçoit, derrière les chevaux et les lances fichées en terre, les uniformes gris.

Quelques mètres encore et on pressera les gâchettes (...) Polain, qui s'est écarté de ses camarades, décharge son fusil sur quelques patrouilleurs en débandade. À la troisième balle, un Allemand glisse lentement le long de son cheval. Sur ces entrefaites, le lieutenant Remy se dirige vers un uhlan couché qu'il croit blessé. L'homme braque son pistolet d'ordonnance sur l'officier belge dont le browning est déchargé. Moment critique. Heureusement Polain survient et, prompt comme l'éclair, arrache



l'arme des mains du prisonnier. Capture de marque. C'est un descendant du général von Bredow qui s'illustra à la bataille de Gravelotte en 1870. Il est très ennuyé de sa mésaventure. "Est-ce que je suis déshonoré d'être votre prisonnier?" demande-t-il à Remy. Celui-ci s'efforce de le consoler et de calmer ses scrupules lui faisant remarquer qu'il est victime d'un stupide accident (son cheval blessé l'avait entraîné dans sa chute) et qu'il n'aurait pu échapper à la capture, puisque ses camarades l'avaient abandonné. »

Le Lieutenant Fernand Remy (Photo de « Loncin », V. Naessens et L. Lombard)

On est évidemment surpris de lire qu'une poignée d'hommes, descendus de leur voiture, osent s'attaquer à une vingtaine de uhlands !

Le nom du prisonnier et son sort après le 15 août restent inconnus. Nous ne connaissons aucun écrit du Lieutenant Remy à ce sujet.

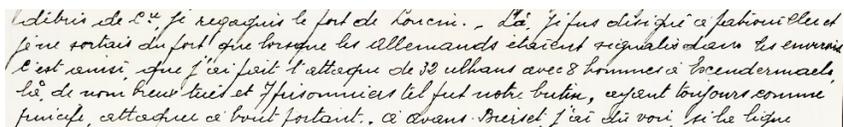
Rapport sur le combat de Chantraine Romsée. 27 septembre 1921.
Adjudant Van Oeteren

Le 5 août 1914, le Sergent Van Oeteren avait été envoyé à Romsée avec les hommes du Capitaine Charles Duchesne.

Le 6 août 1914, après la mort de Duchesne, il regagne le fort de Loncin avec quelques hommes.

En 1921, Van Oeteren a rédigé un rapport décrivant son action à Romsée et dans les environs du fort de Loncin.

Pour les événements autour du fort, il apparaît que ses propos ne sont pas crédibles comme on peut le lire ci-dessous : son attaque avec 8 hommes contre 32 uhlands a donné lieu à « *de nombreux tués et 7 prisonniers !* »



Le 6 août 1914, je regagnai le fort de Loncin. Là, je fus obligé de faire avec 8 hommes une attaque contre 32 uhlands. L'attaque fut maladroite et les résultats furent décevants. On ne tua que 7 uhlands et on en prit 7 prisonniers. C'est ainsi que j'ai fait l'attaque de 8 hommes contre 32 uhlands. Le nombre de nos tués et de prisonniers fut notre butin, ce fut toujours comme ça, attachés à tout prix. C'est ainsi que j'ai dit vrai, la vérité.

Le Lieutenant Remy et le Caporal Polain ne sont pas cités, la date, les noms et le sort des prisonniers sont inconnus. Son récit est sans rapport avec les faits signalés par Victor Naessens et Laurent Lombard.

La lettre du 9 août 1939 de Conrad Fuglsang

L'histoire du prisonnier, selon Victor Naessens et Laurent Lombard, aurait pu en rester là, inachevée, étonnante, sans doute amplifiée, voire incroyable.

C'est un quart de siècle plus tard qu'elle rebondit : un certain Conrad Fuglsang, a adressé une lettre à la Société Royale « Les Ansois Reconnaisants », écrite en allemand et datée du 9 août 1939. Voici sa lettre traduite en français : elle fait partie des archives de l'association et a été publiée (page 128), dans « *Histoire des Ansois Reconnaisants 1914-2014* » (*) : « *Aux héros survivants du fort de Loncin du 15 Août 1914. Liège.*

Messieurs,

Comme un des survivants et des ex-prisonniers allemands au fort de Loncin, je me permets aujourd'hui, 25 ans après ma capture par Monsieur le lieutenant Fernand Remy, c'est-à-dire le 9 Août 1914, de vous transmettre mes meilleurs saluts.

Ma capture est décrite dans le livre de Laurent Lombard « Ceux de Liège L'épopée de Loncin », aux pages 96, 97 et 98, et vous serez certainement étonnés d'avoir aujourd'hui des nouvelles de ce Hussard et non Uhlan.

Si votre ancien commandant d'infanterie, Monsieur Remy, mon « sauveur », vit encore, ce que j'espère vivement, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me faire parvenir son adresse, afin que je puisse éventuellement correspondre avec lui. En tout cas, je vous

prie de bien vouloir me faire savoir, si votre très respecté commandant d'Août 1914, Monsieur Naessens, est encore en vie et s'il va bien. Il m'a traité, durant les jours de ma captivité, du 9 au 16 Août, comme un père, ce dont je lui serai toujours reconnaissant.

Avec mon salut d'ancien combattant du front.

Je vous suis très dévoué.

(s) Conrad Fuglsang (Milicien d'un an en 1914 au 1^{er} Esc. du 16^e Rég. des Hussards.) Veuillez m'excuser de ce que je fasse usage de la langue allemande. Si vous voulez bien me répondre, veuillez écrire de même en français. »

Commentaires de Jean-Marie Gendarme

« Il est assez paradoxal de retrouver une telle lettre alors qu'une nouvelle guerre menace. Comme quoi, la guerre reste et restera toujours l'expression de la folie d'une poignée d'hommes qui, sous un prétexte quelconque, mène des innocents au massacre.

Il parle de sa captivité jusqu'au 16 Août... ???

Nous n'avons pas pu savoir si une réponse avait été transmise à cet homme. »

Par sa surprenante lettre, Conrad Fuglsang nous apprend qu'il a gardé un bon souvenir de ce fait de guerre et qu'il a bien été traité par « *Monsieur le lieutenant Fernand Remy* » puisqu'il l'appelle « *mon sauveur* » et lui transmet « *ses meilleurs souvenirs.* »

Le Commandant Fernand Remy, né en 1891, est décédé le 28 juillet 1975. On ignore s'il a eu connaissance de cette honorable initiative.

De même, l'ancien hussard s'informe du « *très respecté commandant d'Août 1914, Monsieur Naessens* » qui l'a si bien traité durant ses jours de captivité, « *comme un père* » et lui exprime sa reconnaissance.

Victor Naessens, décédé le 12 décembre 1954, n'a sans doute pas été mis au courant de cette lettre : il aurait été heureux de mentionner les propos admiratifs qui lui ont été exprimés par Fuglsang.

La lettre a été rédigée le 9 août 1939, trois semaines avant l'invasion de la Pologne par les armées de Hitler, début de la Deuxième Guerre mondiale.

La deuxième lettre de Conrad Fuglosang (orthographe légèrement différente mais il s'agit peut-être d'une erreur de transcription)

Cette deuxième lettre est également à lire dans « *Histoire des Ansois Reconnaissants 1914-2014* » :

« Dans la “Gazette de Liège” du 27 Juillet 1974, nous trouvons l’article suivant intitulé :

Un soldat allemand-81 ans fait prisonnier au fort le 9 Août, nous écrit... du Danemark.

Appel aux souvenirs de nos lecteurs.

L’autre jour nous avons reçu au journal une lettre en provenance du Danemark et portant comme adresse : “Belgien. A une Gazette de Liège. Liège.”

Les postiers liégeois, ayant fait preuve d’une agréable initiative, nous firent parvenir cette enveloppe dont le contenu était rédigé en allemand.

Vous m’obligeriez en me faisant savoir si le 15 août, comme les années passées, une manifestation du souvenir a lieu en l’honneur des soldats belges du fort de Loncin, tombés en août 1914, et quels défenseurs assistent encore aujourd’hui à cette manifestation du souvenir.

En son temps, durant l’été 1935, j’ai acheté le livre “Ceux de Loncin” de Laurent Lombard, édition G. Leens, imprimeur à Verviers en 1934, du jadis brigadier Nicolas Legrand de l’entrée du fort.

Ma capture le 9 août 1914, par le lieutenant Fernand Remy, dans la ceinture intérieure du fort de Loncin est décrite dans ce livre à la page 97. J’étais à l’époque, un simple Hussard du régiment de Hussards n° 16, caserné au Schleswig, dans lequel mon oncle, Conrad Fugloand, né le 1^{er} Octobre 1850 a servi comme lieutenant et participé à la charge de la mort de Gravelotte, sous la conduite du général von Bredow, lequel n’est pas apparenté avec moi.

Pourriez-vous me dire (ou savez-vous) si le commandant du fort, Victor Naessens, est encore en vie et quelles sont ses dates de naissance et de décès éventuel ?

Si le lieutenant Remy est encore en vie, vous m’obligeriez en me donnant son adresse. Il a été le 9 août mon “sauveteur”, je lui dois la vie, lorsqu’il me fit prisonnier, alors que j’étais heureusement tout à fait désarmé.

J’aimerais beaucoup pouvoir assister encore une dernière fois à la manifestation de souvenir du 15 Août, si rien ne m’empêche de faire ce dernier voyage à Liège.

En attendant de vos nouvelles, je reste vôtre.

Conrad Fugloand, né le 10 avril 1883 à Haderslev. »

Dans son ouvrage Jean-Marie Gendarme a ajouté les commentaires suivants :

« La rédaction du journal répondit à cet homme en lui fournissant les renseignements demandés. Ces renseignements étant incomplets, le

journal transmet la lettre aux AR qui fournirent à Mr Conrad Fugloand des réponses complètes.

Quand nous avons écrit cet épisode de l'histoire des AR, nous avons pensé immédiatement à la lettre reçue par les AR en 1939 et cette lettre vient de la même personne. (L'orthographe du nom de famille est légèrement différente, mais il peut s'agir d'une erreur de transcription). »

Le Général Ludendorff

Dans son livre *Meine Kriegserinnerungen* (Mes souvenirs de guerre) paru en 1919, Erich Ludendorff a écrit à propos de l'explosion tragique du fort de Loncin :

« Le fort venait d'être atteint par un obus de notre 420. Les magasins à munitions avaient sauté et l'ouvrage s'était effondré. Des soldats belges, la figure noircie, complètement affolés, mélangés aux Allemands faits prisonniers dans la nuit du 5 au 6 août, se dégageaient des décombres. »

Cette information concernant des Allemands, faits prisonniers le 6 août et détenus dans le fort, est évidemment étonnante.

Fernand Remy

Né en 1891, Fernand Remy a commandé l'infanterie du fort après le décès du Commandant Charles Duchesne. Ces quatre photos appartenaient à Madame Quintart, nièce de Fernand Remy ; celle de droite date du 15 août 1974. Il est décédé le 27 juillet 1975.



Fernand Remy, entre deux officiers.

Par cette carte d'invalidité de 50 % ou plus du 22 juin 1928, on apprend que Remy habitait à Paris au 28 de la rue Guillaume Tell. Employé, il avait 37 ans.



Le 10 mars 1965, une lettre lui a été envoyée par le Colonel Brusten, chef du Service de l'Historique belge, en réponse à une question concernant le nombre de tués du fort de Loncin ; elle a été adressée à :

Monsieur Fernand REMY
105, rue de Livourne
Bruxelles 5.

On possède vraiment très peu de renseignements concernant sa vie après la Première Guerre mondiale.

Fernand GÉRARD, 13 novembre 2023

Mes remerciements à Eric Polese pour l'envoi des quatre photos de Fernand Remy.

Bibliographie :

- (*) Gendarme Jean-Marie, *Histoire des Ansois Reconnaissants 1914-2014*.
Les deux lettres de Conrad Fugland, traduites en français, sont publiées (pages 128 et 170) dans l'admirable ouvrage « *Histoire des Ansois Reconnaissants 1914-2014* » rédigé par Jean-Marie Gendarme, ancien membre et président de l'association jusqu'en 2014. Ce livre de 285 pages, édité en septembre 2021, retrace l'histoire de cette remarquable société qui, pendant un siècle a effectué un important travail de mémoire afin d'honorer les valeureux défenseurs du fort héroïque. L'ouvrage est en vente au fort de Loncin, à 30 € au profit exclusif du FSFL.
Naessens Victor, *La défense du fort de Loncin, Courrier de l'Armée*. 1920 et *La Belgique militaire* No 2803 - 2006/2
Naessens Victor et Lombard Laurent. *Loncin*. 1939.
Lombard Laurent, *L'épopée de Loncin*. 1937 et 1939.
Ludendorff Erich, *Meine Kriegserinnerungen*. 1919.

Avec l'aimable collaboration de :



**Avec le soutien
de la Communauté française**

Comité de rédaction

F. GERARD
F. MOXHET
A. TOUSSAINT
S. VANDERWALLE